

# Une politique des petits pas

Le statut des fonctionnaires n'est plus « adéquat ». Il y a un an, Emmanuel Macron lâchait cette petite bombe devant un cénacle restreint réuni par le think tank En Temps Réel. Il venait de quitter Bercy mais n'était pas encore candidat à la présidentielle, et répondait alors à une question de *Challenges* sur la réforme de l'Etat, ajoutant : « Je ne vois pas ce qui justifie que certains cadres de mon ministère bénéficient d'un emploi garanti à vie. »

Devant la bronca suscitée par sa sortie, il a ensuite fait machine arrière dans son programme : « Le statut des fonctionnaires ne sera pas remis en cause », il sera juste « modernisé et décloisonné ». Une fois élu, le chef de l'Etat a d'abord dû faire passer des mesures budgétaires impopulaires, comme le gel du point d'indice. Il a repoussé les grandes réformes à plus tard et ne

commencera d'ailleurs vraiment à couper dans les effectifs qu'à partir de 2019 (120 000 suppressions de postes prévues durant le quinquennat). Peut-être tout de même être celui qui fera enfin basculer notre fonction publique dans le XXI<sup>e</sup> siècle ?

### « Obstacles corporatistes »

Certes, d'autres pays européens cités en exemple, comme la Suède, ont quasiment supprimé le statut. Mais la plupart des experts français estiment que le cadre actuel est déjà assez souple pour permettre une réforme d'ampleur. Ils prônent le passage d'une fonction publique de carrière, régie par des « corps » administratifs et des grilles d'avancement très rigides, à une vraie fonction publique de métier, plus flexible et mobile. A peine 2% des agents changent ainsi de ministère ou de collectivité locale chaque année! « Outre les obstacles corporatistes,

ces recommandations n'ont pas été suivies car elles supposent une convergence des régimes indemnitaires, qui est très coûteuse si personne ne doit y perdre », décrypte François Ecalte, ex-magistrat de la Cour des comptes, à la tête

du site Fipéco. L'un des grands chantiers du plan gouvernemental de transformation de l'action publique porte justement sur « la rénovation du cadre des ressources humaines », en particulier le thème de la mobilité. Selon nos informations, le ministre Gérald Darmanin se laisserait au moins un an pour en discuter avec les syndicats. Il est vrai que l'approche des élec- ▶▶▶

### LE CHIFFRE

# 301

nombre de « corps » administratifs de l'Etat.



Alain Jocard/AFP

Gérald Darmanin, quelques jours après la grève du 10 octobre dans la fonction publique. Rénover le cadre des ressources humaines est l'un des chantiers du gouvernement. Le ministre se laisse au moins un an pour en parler avec les syndicats.